



LYCÉE CIRQUE

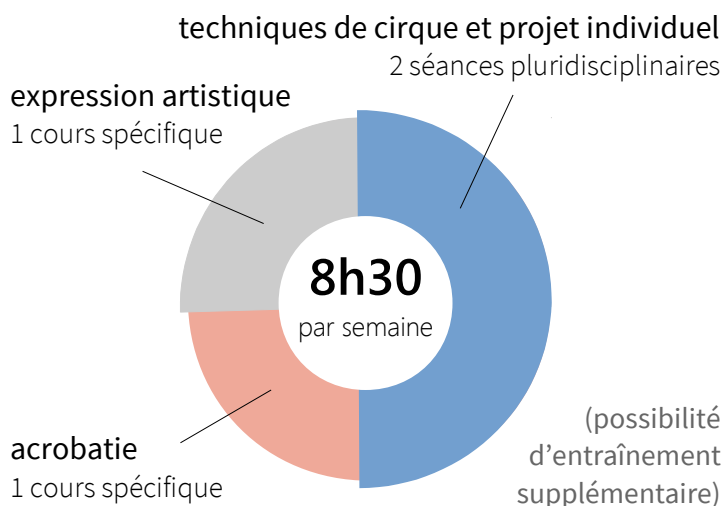
PARCOURS SPÉCIFIQUE ARTS DU CIRQUE 2020-2021

En bref

LE PARCOURS SPÉCIFIQUE **ARTS DU CIRQUE** 2020-2021



APPROFONDIR SA PRATIQUE



SE FORMER EN CIRQUE

- Perfectionnement des **bases acrobatiques**
- Approfondissement des **techniques générales**
- Découverte par cycle de **techniques spécifiques**
- Développement d'un **projet artistique individuel**
- Mise en piste collective
- Sensibilisation artistique
- Approche des **métiers du cirque** (artiste, enseignant)
- Accompagnement au **projet d'avenir**



RÉUSSIR AU LYCÉE

- Emploi du temps aménagé
- Choix de voie : générale, technologique, professionnelle
- Admission en seconde, première, terminale (générale, technologique), en seconde professionnelle, première et terminale Bac pro Commerce, en CAP EPC



BÉNÉFICIER DE NOS ATOUTS

- Enseignants spécialistes et artistes associés
- Accès à l'offre de cours de perfectionnement
- 1 stage week-end offert
- Participation au festival **Le Mans fait son Cirque**
- Expérience de la scène et du public
- Échanges avec des **artistes en résidences**
- Sorties aux spectacles et événements cirque
- Jumelage danse avec l'Institut national du Music-Hall

Cité du Cirque agréée FFEC pratique amateur
6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans (9 min en vélo du lycée)
☎ 02 43 47 45 54 ✉ cirque.communication@lemans.fr

Lycée polyvalent Le Mans Sud (internat selon disponibilité)
128 rue Henri Champion 72058 Le Mans
☎ 02 43 86 24 16 ✉ ce.0721094y@ac-nantes.fr

* dispositif payant

PORTES OUVERTES au lycée 7-8 FÉVRIER 2020
DÉPÔT DES DOSSIERS avant le 27 MARS
AUDITION sur sélection le 11 MAI
citeducirque.com

En détail

Le contenu de la formation cirque

Le parcours spécifique Arts du cirque est conçu de manière à permettre à chaque élève de **réussir sa scolarité au lycée et de suivre une formation en cirque** (sur un cursus de 3 années) assurée par l'équipe pédagogique de la Cité du Cirque.

Le partenariat entre la Cité du Cirque et le Lycée Le Mans Sud existe depuis 2014 sous la forme d'un **parcours à horaires aménagés**.

Le projet pédagogique est centré sur l'**approfondissement des bases techniques** et sur la stimulation du **développement artistique et physique** en vue d'une présentation publique.

La formation comprend :

- un perfectionnement des bases acrobatiques ;
- un approfondissement des techniques générales de cirque ;
- la découverte par cycle de techniques spécifiques ;
- le développement d'un projet artistique individuel ;
- une mise en piste collective ;
- une sensibilisation artistique ;
- une approche des métiers du cirque (artiste ou enseignant) ;
- un accompagnement au projet d'avenir (poursuite d'études post-Bac, réflexion sur l'insertion professionnelle).

Selon le profil et le projet d'avenir de l'élève, la progression des acquisitions sur 3 ans pourra viser l'obtention du niveau nécessaire pour présenter les pré-requis du BIAC (brevet d'initiateur aux arts du cirque, délivré par la Fédération française des écoles de cirque). Les élèves désireux de passer le BIAC pourront être accompagnés dans leur candidature.

Parmi les **anciens élèves du Lycée Cirque**, plusieurs suivent une voie professionnelle, notamment à l'Académie Fratellini et l'école nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois.

Les techniques générales enseignées :

- acrobatie (acrobatie au sol, équilibre sur les mains, portés, grand trampoline)
Objectifs : maîtrise de la hauteur, contrôle de soi, gainage, contrôle de son corps dans l'espace, confiance en les autres
- équilibre sur objets (fil de fer, boule, rouleau américain)
Objectifs : sens de l'équilibre, confiance en soi, maîtrise de la hauteur...
- jonglerie (balles, diabolo, anneaux, hula hoop)
Objectifs : adresse, dextérité, précision, équilibre...
- aérien (trapèze fixe et mini-volant, tissu, cerceau, corde lisse)
Objectifs : contrôle de soi, maîtrise de la hauteur
- expression artistique

Les techniques spécifiques abordées par cycle (susceptibles de modifications) :

Mât chinois, jeux Icariens, acro danse, corde molle, jonglage massues, vélo acrobatique...

En détail

Le volume horaire : 8h30 hebdomadaires

- 3 séances de 2h (lundi, mardi, jeudi) 16h30 - 18h30
- 1 cours spécifique d'acrobatie de 2h30 (mercredi)

Bonus : possibilité d'entraînement supplémentaire dans la semaine et de participation à des cours de perfectionnement en accord avec l'équipe pédagogique.

Le parcours spécifique arts du cirque s'appuie sur des horaires aménagés au lycée : les cours au lycée se terminent à 16h du lundi au jeudi et le mercredi à 13h.

La participation ponctuelle des élèves à des événements en soirée ou le week-end pourra être requise.

Les +

L'accès à l'offre de **stages spécialisés** de la Cité du Cirque : un stage week-end offert + tarif préférentiel à partir du 2e stage.

Un jumelage pédagogique avec l'Institut national du Music-hall : une semaine de **pratique de la danse**.

Une large **ouverture culturelle** :

- des rencontres avec des artistes professionnels accueillis en résidence à la Cité du Cirque dans l'année ;
- la participation au festival Le Mans fait son Cirque 2021 en juin ;
- des sorties à des spectacles choisis parmi la programmation de la scène nationale Les Quinconces-L'espal et à d'autres événements cirque au Mans.

L'équipe pédagogique

Les cours sont assurés par des **enseignants spécialistes** de l'équipe pédagogique de la Cité du Cirque. Des artistes associés à la Cité du Cirque interviennent ponctuellement.

Coordinatrice : Géraldine Boy, professeure de cirque DE, spécialiste de l'acrobatie et des aériens, coordinatrice pédagogique de la Cité du Cirque

Relations élèves et lycée : David Naulet, agent administratif.

Le suivi régulier des élèves est assuré en lien avec le lycée polyvalent Le Mans Sud. L'équipe pédagogique de la Cité du Cirque assiste aux conseils de classe des élèves.

Des temps de rencontre avec les parents sont proposés dans l'année.

Les artistes associés

Les lycéens bénéficient de cycles d'intervention d'artistes associés à la Cité du Cirque. Après le collectif À Sens Unique en 2018-2019 et le Cirque Exalté en 2019-2020, la Cité du Cirque du Cirque fait appel à **La Volte-cirque** pour offrir aux élèves un **accompagnement technique et artistique** en 2020-2021.

Après avoir créé et tourné le spectacle « Chute ! » depuis 2016 au sein du collectif Porte27, Matthieu Gary et Sidney Pin s'installent à Nantes en 2018 et créent La Volte-cirque. Ils développent ensemble leur travail de recherche autour de l'acrobatie en construisant des spectacles / conférences, des performances ainsi que des ateliers, notamment avec des publics amateurs. Leur prochaine création, « La Grosse Aventure » (titre provisoire), interroge le rapport au risque.

En détail

La Cité du Cirque

La Cité du Cirque est une **école de cirque amateur** qui se classe au **2e rang national** en nombre de pratiquants. Elle offre aux élèves des espaces et des équipements exceptionnels par leur taille et leur diversité ; les différentes techniques de cirque sont enseignées par une équipe pédagogique qualifiée.

La Cité du Cirque est **agrée pratique amateur par la FFEC** (Fédération française des écoles de cirque). C'est la garantie du respect d'un cadre pédagogique, législatif, technique et sécuritaire de qualité.

Au sein du **Pôle régional Cirque Le Mans**, la Cité du Cirque est un **lieu de résidence** pour des compagnies de cirque. Une trentaine d'équipes artistiques sont accueillies chaque année au Mans, principalement à la Cité du Cirque. Dans un même lieu se rencontrent artistes professionnels et élèves, les échanges sont favorisés et sont propices à l'émulation.

Coordonnées : 6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans, 02 43 47 45 54, cirque.communication@lemans.fr

Le lycée polyvalent Le Mans Sud

Hébergement possible en internat (sous réserve de places disponibles : la demande est à faire directement auprès du lycée).

Choix de la filière d'enseignement à l'entrée :

- voie générale

Seconde générale et technologique

- voie technologique

Seconde générale et technologique

Choix de série à partir de la première : STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)

- voie professionnelle filière tertiaire

Seconde pro Métiers de la relation client

Première et terminale Bac pro Métiers du commerce et de la vente

CAP Employé polyvalent du commerce

Coordonnées : 128 rue Henri Champion 72100 Le Mans, 02 43 86 24 16, ce.0721094y@ac-nantes.fr

À savoir

Le parcours spécifique Arts du cirque proposé par le lycée polyvalent Le Mans Sud et la Cité du Cirque est un dispositif à horaires aménagés qui ne relève pas des programmes d'enseignements artistiques de l'Éducation nationale dans le cadre de la réforme du bac (option arts du cirque en seconde, spécialité arts du cirque dans la voie générale en première et terminale)

Le dispositif est payant. Frais annuels de la Cité du Cirque : 1 500 € (hors frais de scolarité du lycée polyvalent Le Mans Sud, frais d'hébergement et frais liés aux sorties culturelles éventuelles).

Grâce au mécénat d'Eiffage Construction Le Mans 2018, les élèves admis ont la possibilité de prétendre à une bourse auprès de la Cité du Cirque (sous condition de quotient familial).